



**Hier**

Paul enchaînait  
les extras.



**Aujourd'hui**

il a un contrat stable  
et vient d'obtenir  
une augmentation.



---

**Demain**

ses compétences  
seront mieux reconnues  
et il pourra passer  
maître d'hôtel.

---



Salariés d'une entreprise  
de moins de **11 personnes**  
ou employés à domicile ?



comme Paul

**VOTEZ**

pour le syndicat  
qui fera valoir vos droits

DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024

par courrier ou en ligne sur  
[election-tpe.travail.gouv.fr](https://election-tpe.travail.gouv.fr)

